

Prise en compte des femmes dans la gestion intégrée du bois-énergie en Côte d'Ivoire

Annette Lhaur-Yaigaiba OUATTARA

Doctorante / chercheur

Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire (CSRS), Côte d'Ivoire

Adama BAKAYOKO

Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire

Université d'Abobo-Adjamé

Annette Lhaur-Yaigaiba OUATTARA : Annette Lhaur-Yaigaiba OUATTARA est titulaire d'un baccalauréat serie A2. Titulaire également d'un DEA en sociologie option santé, elle poursuit ses études supérieures par la préparation d'un doctorat dans la même discipline. Ayant travaillé respectivement sur les questions de VIH/SIDA en milieu universitaire et de changements climatiques en milieu urbain défavorisé, elle continue sur cette même thématique pour la thèse en insistant sur les questions de vulnérabilité et de résilience en matière de santé humaine face aux effets des changements climatiques. Elle a suivi diverses formations notamment dans le domaine de l'élaboration de stratégies par des actions participatives et cela par l'application de la méthodologie ALS. Elle est également chercheur associé au Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire depuis septembre 2008.

Résumé

En Côte d'Ivoire, le bois et le charbon de bois sont utilisés comme combustibles pour la cuisine et cela pour des raisons socio-économiques. Les estimations selon le ministère des mines et de l'énergie en 2003 révèlent qu'il y a eu 1,4 millions de tonnes de bois utilisé par les ménages et 1,7 millions de tonnes pour le charbon de bois. La présente communication vise à montrer la pression générée par cette consommation du bois-énergie (80% à 90% de toute la consommation de bois) sur la biodiversité et à mettre en évidence le rôle des femmes, en tant qu'actrice de changement. La méthode utilisée pour l'analyse situationnelle est basée sur la recherche documentaire issue des articles et rapports de la SODEFOR de la FAO sur l'utilisation du bois énergie. L'analyse du genre utilise des méthodologies socio anthropologiques permettant d'identifier les niveaux d'intervention et le rôle des femmes dans la filière du bois-énergie. Les résultats montrent une prédominance de la biomasse dans la production et dans la consommation d'énergie (47,90%) pour 52,10% pour les autres sources d'énergie. L'analyse révèle que les besoins en bois-énergie augmentent avec l'accroissement de la population et constituent une cause majeure de déboisement. Sur 16 millions d'hectares de forêts inventoriés en 1960, la forêt est passée à 9 millions en 1965, puis à 3 millions d'ha en 1991. Aujourd'hui, la forêt couvre environ 2,5 millions d'ha. Il ressort que les 600 espèces ligneuses concernées par cette exploitation sont menacées de disparition si cette forme d'utilisation continue. La stratégie d'intervention préconisée est multiforme. Il s'agit d'accepter le savoir indigène qu'elles détiennent en leur accordant une place de choix dans la planification des programmes de gestion et de réglementation de l'utilisation du bois énergie ; de créer un répertoire de connaissances et de proscriptions issues du terroir en matière de gestion environnementale ; d'introduire des mesures alternatives de consommation et production d'énergie permettant de réduire la coupe de bois, de créer des revenus; de mettre un accent sur le rôle de la femme dans les actions de réduction de la consommation de bois, l'introduction d'alternative énergétique, la sauvegarde et la restauration des forêts et des zones humides qui permettront la régulation des activités générées

par la coupe de bois tout cela dans une dynamique de prise en compte et d'intégration de leurs idées dans la planification des mesures d'atténuation du phénomène. Ce qui induit l'usage des méthodes d'approche de recherche participative pour l'élaboration des propositions.

INTRODUCTION

Hissée au deuxième rang des problématiques environnementales les plus préoccupantes, après les changements climatiques et avant les processus de désertification, la déforestation se pose avec acuité dans les pays en développement (World Bank, 2003). Cette déforestation est la résultante de plusieurs actions, dont la coupe de bois pour la production énergétique.

Le bois est considéré comme l'une des sources d'énergie les plus anciennement utilisées par l'humanité, tant pour le chauffage que pour la cuisson des aliments. Il a ainsi permis le développement de certaines industries gourmandes en énergie et qui nécessitaient des températures élevées, comme la sidérurgie et la verrerie. À cet effet, le bois était transformé en charbon de bois par des artisans spécialisés, les charbonniers. Ce métier a quasiment disparu au XIX^e siècle avec l'apparition et le développement spectaculaire de l'extraction du charbon de terre dans les pays du Nord. Mais, pour les pays en voie de développement, cette activité continue toujours d'être exercée, et cela, avec acuité.

Dans les pays en développement, la biomasse et particulièrement le bois (sous forme de charbon de bois et bois de feu) demeure la principale source d'énergie. Au niveau mondial, elle ne représente qu'environ 10 % de l'énergie consommée derrière le pétrole (>40 %), le charbon d'origine souterraine (>25 %) et le gaz (>15 %). Dans les pays en développement, elle participe à plus de 40 % à la satisfaction des besoins énergétiques (Benabdallah et al., 1994). Ajoutons à cela que près de 90 % des populations des pays en voie de développement l'utilisent comme source d'énergie (FAO, 1994).

Concernant le bois de feu, il est le produit le plus important issu des forêts et des terres boisées. Sa consommation représente plus de 85 % de la consommation totale des pays de l'Afrique de l'Ouest.

En Côte d'Ivoire, la principale utilisation de la forêt par les populations rurales est l'extraction de combustibles ligneux pour satisfaire leurs besoins en énergie; ce qui rend la consommation du bois de feu et du charbon de bois difficile à évaluer. Le bois est de ce fait utilisé comme combustible dans tous les milieux (zones rurales comme urbaines). Les besoins en bois de feu augmentent avec l'accroissement de la population et constituent une cause majeure de déboisement dans les régions de savane ainsi qu'au voisinage des centres urbains. La forte utilisation du bois sous toutes ces variantes pour la production énergétique se fait sentir surtout en zone rurale. La consommation de la biomasse énergie concerne 85 à 92 % de la population ivoirienne. En 1995, la production de bois de feu a été estimée à 14 millions de m³ (FOSA, 2005).

Le problème de l'énergie reste une préoccupation majeure des femmes qui sont les premières à ressentir les contraintes de l'absence d'une énergie moderne dans le cadre de leurs activités. Les ressources ligneuses s'apparentant à bien des égards à des ressources à accès libre, elles contribuent à satisfaire les besoins primaires, dont le bois-énergie, pour la cuisson des repas quotidiens. Cet approvisionnement des ménages en combustibles ligneux se fait aux dépens du

couvert forestier, avec pour conséquence, une réduction rapide des ressources forestières. En effet, le bois est la première source d'énergie utilisée, par les populations à faible revenu de nos villes parce qu'il coûte moins cher et est facilement accessible. Sa production et sa vente constituent également une source de revenus financière. Pour l'atteinte donc des objectifs du millénaire, la CEDEAO a élaboré un document sur l'accès aux services énergétiques des populations rurales et périurbaines. Malgré le fait que les politiques ne mettent pas l'accent spécifiquement sur l'implication de la femme dans la gestion énergétique, il faut souligner que les politiques de butanisation, et autres services énergétiques modernes dans une optique de lutte contre la pauvreté font allusion implicitement à la femme et à ses besoins, car, qui parle de ménage revient à s'intéresser à la femme. La relation genre et énergie est perçue à travers les besoins liés aux combustibles domestiques.

Cette étude vise à la réduction de la consommation et la production du bois – énergie. Cela passe par la mise en exergue de la problématique de la participation des populations concernées c'est-à-dire les femmes. Cette problématique soulève des questions importantes : Quelles sont les motivations des actrices? Quelle est la part de la biomasse dans la consommation énergétique? Quelles sont les actions menées par l'État? Quelle méthodologie efficace d'implication de la femme dans les politiques de gestion de bois énergie?

Cette étude s'inscrit dans la dynamique d'une réflexion analytique, voire critique, de la situation de la diversité biologique des espèces forestières utilisées pour l'énergie.

METHODOLOGIE

Pour cette étude, deux (2) techniques essentielles de collecte de données ont été utilisées. Ce sont : la revue documentaire et l'administration d'un guide d'entretien.

Les différents guides étaient adressés aux acteurs de centres et structures agissant dans la gestion du bois et de l'énergie. Nous avons le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), la Société pour le Développement des forêts (SODEFOR), le Ministère des Mines et l'Énergie, le Ministère de l'Environnement.

La revue documentaire

C'est une démarche systématique, qui consiste à identifier, à récupérer et à traiter les informations recueillies. Les sources d'informations qui ont permis cette recherche sont :

Les banques de données informatiques et bibliographiques : Différentes natures de l'information sont prises en compte dans les banques de données : références bibliographiques, texte intégral, bases de connaissances). Nos informations proviennent des institutions suivantes : la SODEFOR, le CNRA, le Ministère des Mines et de l'Énergie.

Cette technique a permis de faire le point de la situation sur la part de la biomasse dans la production énergétique surtout dans le nord de la Côte d'Ivoire. Elle a également permis de faire des comparaisons entre les différents pays de l'Afrique de l'Ouest sur le sujet. En plus de cela, cette technique a permis d'analyser les motivations des populations. Ainsi, vu la récurrence des informations à ce stade, la nécessité ne s'est pas prêtée de réaliser une enquête par ménage ainsi que des entretiens semi structurés.

Le guide d'entretien

Des entretiens semi-directifs ont été réalisés par le biais d'un guide d'entretien. Les acteurs concernés par ces entretiens sont les responsables de la SODEFOR, du CNRA, du Ministère des Mines et de l'Énergie, le Ministère de l'Environnement. Ces données aident à faire l'état des lieux de la situation du bois dans le domaine énergétique.

RÉSULTATS

SITUATION DE L'UTILISATION DU BOIS ÉNERGIE

Le bois de feu représentait l'unique source d'énergie avant l'utilisation du charbon de bois. Aujourd'hui, il demeure encore la principale source d'énergie, devant le charbon, les produits pétroliers, l'électricité et le gaz. Le charbon est utilisé généralement par les ménages issus de la ville soit exclusivement avec le bois, soit en combinaison avec les énergies conventionnelles (gaz). Les études antérieures ont révélé que le charbon de bois reste de loin le combustible le plus utilisé par les ménages en Côte d'Ivoire. Selon les statistiques, plus de 600 000 tonnes sont annuellement consommées dont 50 % pour la seule ville d'Abidjan (Plan National de l'Énergie en Côte d'Ivoire, 2001).

La consommation de gaz butane des ménages passe de 18 674 tonnes en 1995 à 31 472 tonnes en 1996 pour aboutir en 2000 à 50.000 tonnes. En 2004, elle est estimée à 70 000 tonnes; avec environ 33 % provenant d'importation. Parallèlement, 40 000 réchauds ont été vendus en cette année (Dadié, 2006). Les acteurs de la filière se multiplient et la capacité de stockage prend de la valeur. La distribution est l'une des meilleures de la sous région et la Côte d'Ivoire est le principal fournisseur de plusieurs pays de la sous région. (Burkina Faso; Mali; Niger; Guinée....). Cependant, une analyse plus poussée de la situation laisse transparaître certaines insuffisances. Les combustibles ligneux demeurent jusque-là encore le combustible principal des ménages ivoiriens : 70 à 80 % de la consommation totale d'énergie des ménages relèvent encore de combustibles ligneux. (Rapport UNCCD, 2002). Le bilan énergétique de la Côte d'Ivoire établi en 1990 (Plan National de l'Énergie, DCGTX) a fait apparaître la prédominance de la biomasse au niveau de la production et de la consommation d'énergie (71 à 73 %), surtout par les ménages. À cela, s'ajoute l'étude prospective du secteur privé (FOSA) qui nous enseigne sur le fait que son utilisation au niveau annuel tourne autour de 80 à 90 % de toute la consommation de bois (Dadié, 2006). Cela pour dire que le taux d'utilisation du bois énergie va croissant. Les scénarios face à cette forte consommation font ressortir qu'en 2020, la Côte d'Ivoire connaîtra une pénurie du bois de chauffe.

La consommation reste concentrée en milieu urbain et péri-urbain. Les populations en milieu rural, utilisent en général, le bois de chauffe comme combustible. Le gaz butane fait donc l'objet d'une dualité dans sa consommation ce qui est de nature à remettre en cause la politique de vulgarisation.

La consommation de bois de feu et de charbon de bois est difficile à évaluer. Les besoins en bois de feu augmentent avec l'accroissement de la population et constituent une cause majeure de déboisement dans les régions de savane ainsi qu'au voisinage des centres urbains.

I- BIODIVERSITÉ ET COUPE DE BOIS

Les principales sources d'approvisionnement en bois énergie sont :

Les forêts naturelles, les savanes boisées et arbustives.

Les plantations agricoles productives et les jachères.

Les plantations forestières.

I-1- ESPÈCES DE BOIS UTILISÉES POUR LA PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE

Le bois de chauffe et le charbon de bois (les plus couramment utilisés par la population) sont issus des forêts naturelles, des plantations forestières et agricoles. Ce sont des sous-produits de l'exploitation forestière.

La plupart des ligneux peuvent servir de bois d'énergie. Cependant, il y a des préférences, qui peuvent changer d'une région à une autre, en fonction des usages et des coutumes, du pouvoir calorifique des essences.

Les prélèvements de ligneux pour le ravitaillement des populations en bois énergie constituent l'un des principaux facteurs essentiels de la déforestation, surtout dans les zones périurbaines.

Dans les zones à forte densité de population telle que la zone dense sénoufo de Korhogo (Nord Côte d'Ivoire), les ménagères sont contraintes d'utiliser les tiges de cotonniers ou de céréales (sorgho et mil) pour la cuisson de leurs aliments (Ouattara, 2001) à cause de la raréfaction du bois de chauffe dans ces régions qui est due à la forte pression sur le foncier. Les jachères naturelles, devenant de plus en plus courtes, ne peuvent plus restaurer le milieu correctement (sol et végétation principalement) (Ouattara, 2001).

a) Espèces utilisées en bois de chauffe

De manière générale, les utilisatrices du bois de chauffe reconnaissent les espèces à haut pouvoir calorifique de leur région. En zone de savane soudanienne et sub-soudanienne du Nord de la Côte d'Ivoire, par exemple, les espèces les plus appréciées en matière de bois de chauffe sont :

- des petits bois récoltés à l'état vert : *Isoberlinia doka*, *Detarium microcarpum*, *Anogeissus leiocarpus*, *Terminalia spp*, *Pterocarpus erinaceus*, *Pereopsis laxiflora*, *Cassia sieberiana*;
- des quartiers refendus : *Diospiros mespiliformis*, *Isoberlinia doka*, *Terminalia spp*, *Lophira lanceolata*, *Khaya senegalensis*, *Acacia polyacantha*, *Vitellaria paradoxa*, *Parkia biglobosa*, *Blighia sapida*, etc.

En zone de savane guinéenne les ligneux les plus affectionnés en matière de bois de feu sont :

- des petits bois ronds récoltés à l'état vert : *Terminalia glaucescens*, *Bridellia ferruginea*, *Lophira lanceolata*, *Parinari curatelifolia*, *Piliostigma thoningii*, *Albizia zygia*, *Crossopteryx febrifuga*, *Pseudocedrela kottschii*, etc;
- des quartiers refendus : *Khaya grandifoliola*, *Vitellaria paradoxa*, *Terminalia glaucescens*, *Phyllanthus discoideus*, *Pterocarpus erinaceus*, *Acacia polyacantha*, *Blighia sapida*, *Allophylus africanus*, *Anogeissus leiocarpus*, etc.

b) Charbon de bois

Généralement les bois de forte densité font du très bon charbon de bois, notamment *Khaya senegalensis*, *Diospiros mespiliformis*, *Anogeissus leiocarpus*, *Vitellaria paradoxa*, ...

Mais de nos jours, presque tous les ligneux disponibles sont utilisés en carbonisation. La dégradation de certains milieux et la relative disparition des essences précitées explique ce fait. En conséquence, le charbon de bois de bonne qualité est de plus en plus rare sur le marché.

Certaines essences notamment le *Combretum micranthum* chez les Sénoufo et les Malinké font l'objet d'interdit en matière de bois de chauffe. Son utilisation en bois d'énergie serait source de querelles dans les foyers, et même les communautés villageoises. *Vitellaria paradoxa* et *Parkia bicolor* ne sont généralement utilisées du fait de l'utilisation de leur fruit.

I-2- PART DE LA BIOMASSE DANS LA PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE

Le bois énergie est le type de bioénergie utilisant l'élément de la biomasse constitué par le bois. Cela se présente sous quatre formes essentielles : les bûches, les granulés de bois ou palets, les briques de bois reconstituées, les plaquettes forestières.

En Côte d'Ivoire, selon les données recueillies au sein du Ministère des Mines et de l'Énergie (Bureau des Économies d'Énergie), nous disposons des données suivantes qui permettront de faire une analyse de l'utilisation de la biomasse, comme source d'énergie pendant ces trois (3) années : 1996, 1998, 2000.

ANNÉES	BIOMASSE			AUTRES	CONSOMMATION TOTALE
1996	Bois de feu	Charbon de bois	Résidus végétaux		
	2 023 220	512 900	67 520	1 784 130	4 387 770
	46,11 %	11,69 %	1,54 %	40,66 %	100 %
	Total biomasse	59,34 %			
ANNEES	BIOMASSE			AUTRES	CONSOMMATION TOTALE
1998	Bois de feu	Charbon de bois	Résidus végétaux		
	2 270 510	618 970	122 157	2 661 057	5 672 694
	40 %	10,91 %	2,15 %	46,94 %	100 %
	Total biomasse	53,06 %			
ANNÉES	BIOMASSE			AUTRES	CONSOMMATION TOTALE
2000	Bois de feu	Charbon de bois	Résidus végétaux		
	2 460 834	748 399	151 160	3 653 265	7 013 556
	35,08 %	10,67 %	2,15 %	52,12 %	100 %
	Total biomasse	47,90 %			

La lecture de ce tableau met en exergue une baisse de l'utilisation de la biomasse pour la production énergétique. Cependant, la consommation du charbon de bois reste encore élevée malgré le taux croissant de consommation d'autres sources d'énergie. Cette situation soulève donc le problème de la rareté des espèces ligneuses qui se feront sentir si un plan d'action

efficient n'est pas mis en place. La part de la biomasse dans la production et la consommation étant encore élevée jusqu'en 2 000, il convient donc de s'interroger sur le devenir des espèces biologiques forestières si jamais une politique de reboisement n'est pas mise sur pied.

Selon une étude menée par la FOSA (2003), la consommation de bois a augmenté entre 1980 et 2000. Il est à souligner que malgré le fait que la croissance annuelle du bois soit quasi suffisante pour couvrir la demande, certaines zones restent déficitaires surtout celles urbaines. La consommation de bois de feu est de ce fait un moyen de subsistance; la croissance de la population allant de manière exponentielle. Les chiffres suivants nous permettent de faire une lecture de la consommation en bois de feu sur 20 années. En 1980, la consommation en bois énergie (000 m²) était de 7 636. En 1990 c'est-à-dire 10 ans plus tard, elle s'élevait à (000m²) 8 132. En 2000, elle atteignait (000m²) 9 284 (Broadhead et al. 2001). Selon ce même auteur, la Côte d'Ivoire est le 6^{ème} consommateur en bois énergie en Afrique avec le Nigéria en tête de liste (67 789 000m²) en 2000.

IMPACT DE LA CONSOMMATION DE BOIS ÉNERGIE

UTILISATION DU BOIS ÉNERGIE DANS LES MÉNAGES

Les ménages sont supposés avoir des préférences entre plusieurs catégories d'énergie selon leurs besoins, et de faire le choix qui maximise leur utilité en fonction de leur condition socio-économique et culturelle.

Le choix d'une source d'énergie donnée, dépend de plusieurs éléments : socio-économiques (le revenu du ménage, le prix du combustible), sociodémographiques (le niveau d'éducation, l'influence de la taille du ménage, l'âge) et des caractéristiques psychologiques (situation géographique, sexe, religion...) etc.

Ces spécificités étant différentes d'un ménage à un autre, il existe de ce fait une différence en ce qui concerne le choix du type d'énergie du ménage.

En Côte d'Ivoire, concernant le choix des ménages pour la cuisson des aliments, trois formes d'énergie sont à retenir et ce sont : le bois de chauffe, le charbon de bois et le gaz butane.

Ces choix s'expliquent par le fait qu'au plan culturel, les ménages ivoiriens sont fortement enracinés dans leurs traditions. Ainsi, l'utilisation du bois énergie à des fins culinaires ou à toutes autres fins se trouve être un héritage culturel. De ce fait, la présence de foyers culinaires, de fourneaux et les « trois cailloux » semble être transmis de génération en génération. Les ménages, dans le milieu rural ivoirien utilisent principalement le bois de feu comme source principale d'énergie tandis que ceux des milieux urbains utilisent le charbon de bois et le gaz butane.

Également, les habitudes culinaires des ménages ivoiriens exigent une forte quantité d'énergie. En effet, les repas sont pour la plupart du temps constitués de sauces, ce qui met du temps à cuire et détermine ainsi le choix du type d'énergie du ménage. La région du nord de la Côte d'Ivoire le confirme bien avec la fréquence de préparation du *tô* qui se trouve être le repas de base de cette communauté; repas qui se cuisine sur du charbon de bois en zone urbaine et sur du bois de feu en

zone rurale. La fréquence de préparation de ce met induit donc le choix de l'énergie pour la cuisson qui est le combustible ligneux.

La fabrication d'aliments comme *l'attiéké*, *le placali* (...), le fumage du poisson, « *tchapalo* » (dolo), en quantité industrielle pour des fins commerciales favorise l'utilisation du bois énergie surtout sous la forme de bois de feu en zone rurale et de charbon de bois pour la ville (Sessi, 2001). Vu, que les repas sont confectionnés à l'air libre, et vu la rareté des ressources financières, l'utilisation du bois énergie se trouve être adéquat contrairement au gaz butane qui a un coût élevé et qui depuis quelques années se raréfie (Constat établi surtout dans la ville d'Abidjan).

Aussi, l'existence d'une cuisine ou non dans la maison est un très bon indicateur du choix du type d'énergie du ménage.

Un autre déterminant entre en ligne de compte dans le choix du type d'énergie : la taille du ménage. En Côte d'Ivoire comme dans tous les pays africains, la taille du ménage a un fondement culturel. La place est faite à la famille élargie (même si l'on assiste à une restriction de la famille) contrairement à l'Occident qui a opté pour la famille nucléaire. Un tel choix influence fortement la sélection des ménages. Les repas cuisinés sont en en grande quantité et demandent une forte quantité d'énergie pour la cuisson. L'utilisation du gaz butane devient difficile au vu d'abord de la taille des accessoires de cuisine et de la durée d'utilisation. Les combustibles ligneux connaissent donc une adaptation face à une telle situation.

Selon des études menées par Boukary Ouédraogo au Burkina Faso, une augmentation de 1 % de la taille du ménage entraîne un accroissement de la probabilité d'adoption du bois de feu par les ménages de 0.02 %, tout en réduisant celle du gaz de 0,01 %.

STRATÉGIE DE GESTION DU BOIS ÉNERGIE ET IMPLICATION DES FEMMES

Actions entreprises par l'État

En Côte d'Ivoire, la gestion des ressources forestières est régie par deux importantes lois que sont le Code Forestier; la loi n°65-425 du 20 décembre 1965 et la loi n°65-255 du 04 août 1965, relative à la protection de la faune et à l'exercice de la chasse. À partir de ces deux lois, toute la réglementation va s'édifier avec des décrets, des arrêtés et des ordonnances qui ne sont autres que des textes d'application ou d'orientation des décisions politiques en matière forestière. Un Plan Directeur Forestier couvrant la période 1988-2015 a été élaboré et a connu un début de mise en œuvre de 1991 à 1996.

Pour réduire les quantités importantes de bois-énergie pour les ménages, actions de sensibilisation à l'utilisation de foyers améliorés et du gaz butane ont été entreprises pendant de longues années. Déjà en 1988, année de la forêt ivoirienne, un projet de diffusion de foyers améliorés à haut rendement a été mis en œuvre pour la ville d'Abidjan et ses environs eu égard à la forte demande de charbon de bois. Une campagne de butanisation a été également entreprise à partir de 1990. Toutes ces initiatives n'ont pas atteint tous les objectifs fixés par faute de moyens et de suivi des programmes mis en œuvre.

De nouvelles décisions ont été prises par les gouvernants. Mais pour une réussite et pour une bonne gestion du bois énergie, l'implication des femmes se trouve être indispensable, car étant les plus grandes utilisatrices.

Initiatives à prendre pour une implication des femmes dans la gestion du bois énergie

Cette recherche documentaire a montré comment l'utilisation de cette source énergétique, le bois, peut contribuer à la destruction de la biodiversité par sa coupe abusive.

Il convient donc d'élaborer des stratégies favorables à la sauvegarde de cette ressource naturelle et agréée par les populations. Cela passe donc par une acceptabilité et une implication véritable des femmes, grandes utilisatrices de charbon de bois et de bois de feu. Il est vrai que des actions dans ce sens sont en cours d'exécution, mais l'accent sur la femme n'est pas de mise, car l'État a comme domaine prioritaire, la promotion du reboisement par les populations, les collectivités locales par l'institution de mesures incitatives, les opérateurs du secteur (Bilan des activités pour la lutte contre la désertification et les effets de la sécheresse en Côte d'Ivoire, 1999).

Il en ressort donc de cette documentation et des observations empiriques que les populations en particulier les femmes ne sont véritablement pas conscientes du tort causé puisque recherchant la satisfaction de leur besoin. Ainsi, cette dégradation par les populations résulte de certains facteurs comme : l'insuffisance d'information et d'éducation, le non-respect des textes réglementaires existants et l'inadéquation des structures de gestion. À ce niveau, il faut dire que l'implication d'une population cible donnée dépend du niveau d'acceptabilité de cette dernière dans l'élaboration de tout processus; les acteurs cibles (les femmes) doivent être pris en compte pour une réussite probante de toutes actions d'atténuation.

Pour donc arriver à une conservation de cette ressource et/ou réduire la pression exercée sur cette ressource ligneuse, il convient de prendre en compte les réglementations traditionnelles. Autrement dit, procéder à une recherche-action sur leurs terroirs en matière de gestion environnementale. Ce qui revient à prospecter le secteur culturel des différents groupes ethniques du pays afin d'en tirer des informations susceptibles de renforcer la lutte contre la déforestation par l'impact de la coupe de bois. Cette éducation passera donc par l'alphabétisation de populations rurales en particulier les femmes et la formation sur des techniques de reboisement (formation qui doit se faire en langue locale). En plus, les structures déjà existantes se doivent de mettre en place une politique susceptible de favoriser un véritable engouement au niveau des femmes afin qu'elles épousent l'idée du reboisement. Un autre domaine où les pressions démographiques ne cessent de s'exercer est celui des ressources forestières. En effet à cause du faible niveau de revenu des ménages et du coût relativement élevé des sources d'énergie autres que le bois, l'accroissement non maîtrisé de la population se traduira dans les années à venir par une demande accrue de consommation de bois de chauffe.

Les sociétés ivoiriennes évoluent dans un environnement imprégné des valeurs symboliques qui reposent sur un fond culturel dont il faut considérer pour planification de programme de conservation et de protection de la biodiversité.

En effet, de même que l'accroissement de la population entraîne des risques graves sur la protection des écosystèmes, il faut souligner que la diversité des cultures et leurs particularités régionales influent considérablement sur la gestion de la biodiversité. Ces pratiques culturelles

sont observables à travers les activités de santé, de l'économie agricole, des habitudes alimentaires et de la gestion des arbres sacrés.

Pour une meilleure gestion de ce domaine, la prise en compte des femmes doit passer par plusieurs étapes :

S'éloigner de la conception selon laquelle les femmes ne disposent d'aucune connaissance concernant la gestion de ces ressources. Leur connaissance s'inscrit donc dans le cadre de ce qui est appelé savoir indigène ou local. Autrement dit, répertorier les connaissances et proscriptions à ce sujet par le biais d'une étude ethnographique.

Les femmes s'investissant de plus en plus dans cette activité, des ateliers de formation et d'information devraient se faire par l'entremise de plusieurs approches méthodologies d'action communautaire (exemple de la méthodologie ALS, MARP) afin d'arriver à une sensibilisation de la population et à une gestion communautaire durable des actions à mener. Ce qui veut dire avoir un bon réseau de communication. À ce niveau, il convient de convaincre les femmes sur l'importance de l'utilisation des produits de substitution. Ce qui induit donc :

Réduire le coût des énergies de substitution utilisé pour la cuisine ainsi que ces corollaires. Intensifier les sensibilisations à ce niveau afin d'arriver à convaincre la majorité des femmes à utiliser le gaz butane.

Trouver des solutions bioénergétiques en procédant en la fabrication du biogaz issu des résidus agricoles (sorgho, mil, riz...). Ce qui pourra baisser la pression sur les ressources naturelles et de ce fait réduire la pauvreté.

Utilisation de foyer amélioré dans les ménages.

Encourager l'utilisation de certaines espèces à croissance rapide telles que *Acacia mangium*, *Acacia auriculiformis* dans les jachères afin que ces espèces puissent non seulement servir de bois de chauffe, mais également enrichir les sols.

Conclusion

Les données statistiques en bois-énergie sont encore insuffisantes. De gros efforts restent à faire ainsi que de véritables études dans le domaine surtout en milieu urbain pour parvenir à des statistiques fiables couvrant la quasi-totalité de la production et de l'utilisation de la ressource énergétique ligneuse. Les actions entreprises par les différentes structures ou institutions dans leur grande majorité manquent de coordination de suivi et d'objectifs précis. Pour combler ces lacunes, il est urgent de mettre en place une structure chargée de centraliser, de normaliser et d'assurer la mise à jour des données. Il convient en conclusion d'inclure dans la gestion du bois énergie les femmes qui en sont véritablement les grandes utilisatrices en tant compte de leur motivation.

Bibliographie

Bilan des Activités pour la lutte contre la désertification et les effets de la sécheresse en Côte d'Ivoire – Rapport national; Ministère de l'Environnement et de la Forêt – Comité de coordination de la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification; juin 1999

DADIE A. C. (2006) Analyse des déterminants de la demande globale d'une ressource énergétique par les ménages: le cas du gaz butane en Côte d'Ivoire.

Dakoury G. - "La préservation de la biodiversité : les réponses de la tradition religieuse africaine", *The African Anthropologist/ L'Anthropologue Africain*, Yaoundé, 2001, vol. 8, n°2 :178-199

DIAGNE GUEYE Y., Programme « Énergie, Environnement » 2006.

FOSA Document National de prospection du secteur forestier en Côte d'Ivoire, FOSA, Ministère des eaux et forêts. République de Côte d'Ivoire.

Lawani A. (2007), « *Contribution du Bois Énergie aux moyens d'existences durables* », Thèse à Abomey Calavy, Bénin.

Livre Blanc pour une Politique Régionale sur l'accès aux services énergétiques des populations rurales et périurbaines pour l'atteinte des OMD, Janvier 2006. CEDEAO-UEMOA

N'ZORE K. 2001. La situation du bois-énergie en Côte d'Ivoire. Deuxième Atelier Régional Sur L'information en Bois énergie en AFRIQUE.

OUEDRAOGO B. (2006), « *La demande de bois-énergie à Ouagadougou : esquisse d'évaluation de l'impact physique et des échecs des politiques de prix* », Développement durable et territoires [En ligne], Varia, mis en ligne le 20 mars 2006, Consulté le 08 février 2010. URL : <http://developpementdurable.revues.org/index4151.html>

OUATTARA N. (2001), *Situation des Ressources Génétiques Forestières de la Côte d'Ivoire (Zone de Savanes) en collaboration avec l'IPGRI et le CIRAF.*

SARR S. (2004), Rôle des énergies renouvelables sur le développement d'activités productrices en milieu rural Ouest Africain : le cas du Sénégal. ENDA T.M.

SESSI K. (2001), Rapport d'étude sur les données du bois – énergie au Togo. Commission Européenne DIRECTION-GENERALE VIII DEVELOPPEMENT

- "Forêt sacrée : espace symbolique", *Annales de l'Université Marien Ngouabi*, Brazzaville, 2001, vol. 2, n°1 :38-47

- "La préservation de la biodiversité : les réponses de la tradition religieuse africaine", *The African Anthropologist/ L'Anthropologue Africain*, Yaoundé, 2001, vol. 8, n°2 :178-199